
effluents et des substances dangereuses dans l'eau et dans le sol, le contrôle et la réduction de la pollution de l'eau, l'emploi de technologies propres et éconergétiques pour le contrôle de la pollution atmosphérique et de la pollution par le bruit, les stimulants pour l'emploi de technologies peu nocives pour l'environnement, enfin conservation de l'énergie.

La NCS prévoit aussi des mesures dans les domaines suivants : encouragement de la recherche, développement et adoption de technologies compatibles avec l'environnement, promotion de l'emploi d'instruments scientifiques et technologiques modernes propices à la conservation, instauration d'une conscience environnementale grâce à des programmes d'information et de sensibilisation, enfin mesures prévoyant le recyclage des déchets et des ressources naturelles, la conservation de l'énergie et l'utilisation raisonnable des ressources naturelles dans les procédés industriels.

Finalement, l'Énoncé de politique de 1992 pour la réduction de la pollution s'intéresse aux domaines suivants : prévention de la pollution à la source, encouragement, développement et application des meilleures solutions techniques possibles, principe du pollueur-payeur, enfin assainissement des zones et des rivières très polluées.

3. Les capacités du Canada en matière d'environnement

Le Canada compte dans ce secteur environ 4 500 entreprises qui emploient quelque 150 000 personnes et dont les ventes annuelles atteignent environ 11 milliards \$. L'industrie canadienne du secteur de l'environnement est surtout composée de petites et moyennes entreprises, dont environ 15 à 20 p. 100 ont les atouts requis pour exporter.

Les entreprises canadiennes ont acquis une bonne réputation pour les systèmes d'adduction d'eau et de traitement des eaux usées, pour la manutention des déchets liquides et solides et pour la fabrication d'articles tels que les incinérateurs, les déchiqueteuses, les compacteurs et les équipements de recyclage des ordures. Nos capacités vont de la construction de gros systèmes de prévention et de contrôle de la pollution jusqu'aux composantes telles que les pompes, les filtres, les valves et les produits chimiques.